

71 rue de Terrenoire 42100 St Etienne

04 77 25 03 51

ecole-apuer@orange.fr

Cette formation est autorisée par la Région
Auvergne Rhône Alpes qui concourt à son
financement

Le tableau ci-dessous propose une vision synthétique de l'accompagnement collectif.

N° de séance	Rythmicité	Objet de la séance	Type séance	Durée de la séance
1		Cadrages & Inventaire	Individuelle	1 heure
2	15j	Inventaire	Collective	2 heures 30
3	30j	Explicitation et analyse	Collective	2 heures 30
4	30j		Collective	2 heures 30
4 bis	15j		Individuelle	1 heure 30
5	15j		Collective	2 heures 30
6	30j		Collective	2 heures 30
7	Selon date jury		Préparation de l'oral	Individuelle
8		Réflexions autour des préconisations	Individuelle	1 heure
TOTAL				17 heures 30